

## Annexe 1

Modèle du dossier de présentation du projet :

**NOM DU PROJET**

**NOM DU PORTEUR**

### **1** Description sommaire du projet

<b>Type de projet</b> <i>(résorption de point dur ou itinéraire sécurisé)</i>	
<b>Description sommaire du projet</b>	
<b>Justification en cas de non respect strict de la définition d'une résorption de point dur ou d'un itinéraire sécurisé de moins de 15 km (paragraphe C.4 du Cahier des charges)</b> <i>Ex : projet en lien avec une action cœur de ville ou un quartier prioritaire de la ville, reste de l'itinéraire en cours de réalisation et non existant, ...</i>	

### **2** Plans de situation

**2.1** *Présentation de la politique cyclable dans laquelle s'inscrit le projet (dont le(s) schéma(s) cyclable(s) du territoire)*

**2.2** *Plan de localisation du projet dans le schéma cyclable et dans les aménagements cyclables existants*

## 2.3 Plan de localisation des principaux générateurs de flux de mobilité desservi par l'itinéraire/le projet

Exemples de générateurs : zones d'activités, zones d'habitat, équipements scolaires ou universitaires, équipements sportifs, centres commerciaux, quartier cœur de ville, quartier sensible, quartier prioritaire de la ville.

### 3 Intérêt du projet

<b>Utilité de l'itinéraire pour les déplacements du quotidien</b> <i>(pour qui les trajets sont-ils améliorés ? quels pôles générateurs pourraient bénéficier du projet ?)</i>	
<b>Présentation synthétique des caractéristiques générales de l'aménagement cyclable</b> <i>(longueur, largeur, type de revêtement, pente, stationnement vélo, points de raccord avec réseaux cyclables notamment en début et fin de l'itinéraire...)</i>	
<b>Conditions d'exploitation et d'entretien des aménagements</b> <i>(et des équipements à réaliser)</i>	
<b>Estimation des impacts attendus, et suivi de la fréquentation</b> <i>(hypothèses de fréquentation, modalités de comptage, localisation, référencement cartographique...)</i>	

### 4 Actions de valorisation et communication

Communication sur le projet et/ou le schéma cyclable dans son ensemble. Implication des associations.

### 5 Plan de financement prévisionnel

Nota : tous les coûts seront fournis hors taxe.

Précisant notamment les aides publiques obtenues, sollicitées ou envisagées, et les autres autorités ou organismes sollicités. Il est rappelé que la part financée par le maître d'ouvrage ne peut être inférieure à 20 % du montant total des financements apportés par des personnes publiques.

Cofinanceurs	Projet (coût total hors taxe)
[Porteur du projet]	Xxx €
État	Xxx €
XXXX	Xxx €
<b>Total</b>	<b>Xxx €</b>

Préciser le calendrier prévisionnel de versement de la subvention souhaitée, par année.

## 6 Calendrier prévisionnel détaillé de l'opération

Le calendrier prévisionnel doit *a minima* préciser :

Calendrier prévisionnel	
<b>Date prévisionnelle d'engagement de la première dépense éligible du projet</b> <i>(étude ou travaux)</i>	
<b>Dates prévisionnelles de conduite des procédures administratives</b> <i>(préciser ci-dessous le cas échéant) :</i> - - - ...	
<b>Date prévisionnelle de notification du premier marché de travaux</b> <i>Date postérieure au dépôt du dossier et dans les 18 mois suivant ce dépôt</i>	
<b>Date prévisionnelle de début des travaux</b>	
<b>Date prévisionnelle de mise en service</b> <i>Au plus tard 48 mois après la date de dépôt du dossier.</i>	

## 7 Description détaillée du projet

Se référer à la note de recommandations techniques du CEREMA (annexe 3).

Le projet doit être découpé en sections homogènes<sup>1</sup> d'aménagement cyclable (section 1, section 2, ...). Les informations attendues pour chaque section sont :

- La longueur,
- Le trafic routier,
- Le type d'aménagement cyclable (BC, PC uni, PC bidi, etc.),
- La largeur de l'aménagement cyclable,
- Un profil en travers
- Autres indications utiles.

Les services instructeurs se réservent le droit de déclarer un projet inéligible s'il ne contient pas toutes ces informations.

## 7.1 Informations communes à tous types de projet

### 7.1.1 Plan général et cohérence avec les aménagements existants

Insérer un plan général et les liens avec les aménagements existants.

### 7.1.2 Plan synthétique des différentes sections homogènes

Insérer un plan synthétique des sections homogènes présentées.

### 7.1.3 Liste des autorisations nécessaires/obtenues pour répondre aux exigences liées à l'environnement, aux sites protégés ou interdits

Et le cas échéant, contraintes d'exploitation des voies franchies.

Préciser l'état d'avancement.

### 7.1.4 Situation actuelle et la situation cible au regard du foncier

(domanialité, propriété, superposition d'affectation ou de gestion)

## 7.2 Projet type itinéraire sécurisé

### 7.2.1 Présentation de chaque section homogène

Créer autant de tableaux que nécessaire selon le nombre de sections homogènes.

**Pour la section 1** (par exemple, 1<sup>er</sup> raccordement de l'itinéraire à de l'existant)

---

<sup>1</sup>Une section homogène est une section pour laquelle une coupe en travers est applicable sur son intégralité. Si des espaces verts ou trottoirs ont des largeurs variables, il est possible de la considérer comme une seule section, et dans ce cas, la largeur minimale rencontrée sur la section doit être indiquée. Ponctuellement il peut y avoir des variations et il est nécessaire de le préciser ainsi que le linéaire concerné. Les intersections ne constituent pas de rupture d'une section si leur traitement est détaillé et homogène sur toute la longueur de la section. Pour vous aider à établir des coupes en travers : <https://streetmix.net/>

<p><b>Présentation de la section et justification de l'aménagement retenu, comprenant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des données de trafic (uvp/j)</li> <li>- le type d'aménagement cyclable (BC, PC uni, PC bidi, voie verte ...)</li> <li>- la longueur de la section</li> <li>- la largeur de l'aménagement cyclable</li> </ul>	
<p><b>Plan d'ensemble</b> <i>(insérer un plan d'ensemble de la section)</i></p>	
<p><b>Profil en travers</b> <i>(insérer un profil en travers type de la section)</i></p>	
<p><b>Le ou les plans de traitement des intersections comprenant la signalisation</b> <i>(Pour chaque intersection de la section, joindre un/des plan(s) détaillé(s) (zoom) sauf si la signalisation est présente et bien lisible sur le plan d'ensemble)</i></p>	
<p><b>Nature des revêtements</b></p>	
<p><b>Équipements de confort</b></p>	
<p><b>Respect du type d'aménagement cyclable en fonction des trafics (piste cyclable, bande cyclable, zone de rencontre, ...) – cf Annexe 3</b></p>	<p>Oui/Non + Justification</p>
<p><b>Respect des dimensions en fonction des usages attendus (largeur, type de séparation, ...) – cf Annexe 3</b></p>	<p>Oui/Non + Justification</p>

### 7.3 Projet type « résorption de point dur » hors ouvrages d'art (par exemple, reconfiguration de carrefour complexe)

<p><b>Présentation de la section et justification de l'aménagement retenu, comprenant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des données de trafic (uvp/j)</li> <li>- le type d'aménagement cyclable (BC, PC uni, PC bidi, voie verte ...)</li> <li>- la longueur de la section</li> <li>- la largeur de l'aménagement cyclable</li> </ul>	
<p><b>Plan d'ensemble</b> (insérer un plan d'ensemble de la section)</p>	
<p><b>Nature des revêtements</b></p>	
<p><b>Équipements de confort</b></p>	
<p><b>Respect du type d'aménagement cyclable en fonction des trafics (piste cyclable, bande cyclable, zone de rencontre, ...) – cf Annexe 3</b></p>	<p>Oui/Non + Justification</p>
<p><b>Respect des dimensions en fonction des usages attendus (largeur, type de séparation, ...) – cf Annexe 3</b></p>	<p>Oui/Non + Justification</p>

### 7.4 Ponts, passerelles, estacades

<p><b>Présentation du niveau d'avancement des études</b></p>	<p>Avant-projet sommaire (APS) <i>a minima</i></p>
<p><b>Présentation des principales caractéristiques envisagées</b></p> <p><i>Nature de l'ouvrage, nombre de travées, longueur de l'ouvrage, conditions géotechniques, transparence hydraulique, gabarits, équipements, réponse aux contraintes de site</i></p>	

<p><b>Présentation des aménagements cyclables du projet et cohérence avec les aménagements existants ; justification de l'aménagement retenu, comprenant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des données de trafic (uvp/j)</li> <li>- le type d'ouvrage (mixte, uniquement cyclable, élargissement, etc.)</li> <li>- la longueur de l'ouvrage</li> <li>- la largeur de l'aménagement cyclable</li> </ul>	
<p><b>Nature des revêtements</b></p>	
<p><b>Équipements de confort</b></p>	
<p><b>Respect du type d'aménagement cyclable en fonction des trafics (piste cyclable, bande cyclable, zone de rencontre, ...) – cf Annexe 3</b></p>	<p>Oui/Non + Justification</p>
<p><b>Respect des dimensions en fonction des usages attendus (largeur, type de séparation, ...) – cf Annexe 3</b></p>	<p>Oui/Non + Justification</p>
<p><b>Si pas de raccordement à réaliser, respect des recommandations de pente – cf Annexe 3</b></p>	<p>Oui/Non + Justification</p>
<p><b>Plan d'ensemble</b> <i>(insérer un plan d'ensemble de l'ouvrage)</i></p>	
<p><b>Profil en travers</b> <i>(insérer un profil en travers fonctionnel de l'ouvrage)</i></p>	

### **Autres dossiers plans**

*(Tracé en plan, élévation, photomontages si l'enjeu architectural le justifie)*

#### **7.4.1 Raccordements aux aménagements cyclables existants si nécessaire**

Si les enjeux le justifient, décrire plus précisément les raccordements aux aménagements cyclables existants en reprenant le modèle de tableau du 7.2.1.

#### **7.5 Toutes annexes jugées utiles**

Ne pas hésiter à joindre toute annexe jugée utile.